



Les Échos du 13 mars 2022 Second Dimanche de Carême



Et, de la nuée, une voix se fit entendre : « Celui-ci est mon Fils, celui que j'ai choisi : écoutez-le ! »

(saint Luc 9, 35)



Célébration des scrutins

À la fin du temps du catéchuménat, après la célébration de l'appel décisif et de l'inscription du nom, le « catéchumène » devenu « élu » entre dans le temps de la purification et de l'illumination qui le mènera au baptême. Pendant ce temps, la célébration des scrutins est prévue par l'Église.

Durant cette période des scrutins, les catéchumènes sont invités à scruter l'Évangile ainsi que leur propre vie et à se mettre au diapason de la Parole de Dieu. Ils se laissent façonner par l'Église, guider et éclairer par des paroles et par des gestes. Ils préparent leur cœur à recevoir les dons du Seigneur. Cela demande du temps, des efforts à poursuivre, des recommencements. Ce n'est pas par hasard si les scrutins sont au nombre de trois, car il faut y revenir, recommencer, entendre à nouveau les appels du Christ.

Les célébrations des scrutins sont célébrées les 3^{èmes}, 4^{èmes} et 5^{èmes} dimanches de carême.

Depuis les premiers siècles de la vie de l'Église, trois évangiles sont utilisés pour ces célébrations à cause de leur grande richesse reliées au rite du baptême. Le premier dimanche, l'eau vive est évoquée avec l'Évangile de la Samaritaine, le deuxième, l'illumination et la guérison du regard et donc du cœur avec celui de l'aveugle-né, et le troisième, le passage de la mort à la résurrection avec la résurrection de Lazare à qui le Christ rend la vie.

Cette année, sur notre paroisse Notre-Dame de l'Espérance, les trois scrutins seront célébrés à Saint-Louis lors des assemblées eucharistiques du dimanche soir. Ainsi les catéchumènes profiteront de la présence priante de l'assemblée et, en échange, les fidèles de la présence stimulante des catéchumènes. D'ailleurs, cette démarche, vécue par les catéchumènes ne correspond-t-elle pas au carême proposé à tous : mieux vivre comme être humain, mieux vivre en communauté et en fraternité, et se reconnaître filles et fils de Dieu, aimés par Lui.



Protocole sanitaire allégé :

À compter du lundi 14 mars prochain, le protocole sanitaire sera à nouveau allégé. Ainsi, à cette date :

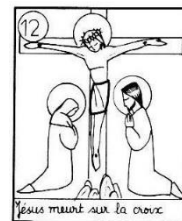
- Le port du masque ne sera plus obligatoire ni dans les lieux de cultes ni dans les locaux de travail (sauf dans les transports en communs et sauf dans les établissements de santé et EHPAD).
- Les mesures sanitaires prises antérieurement (sens de circulation, jauge dans les salles, etc.) sont également suspendues.
- L'exigence du pass vaccinal est levée dans les lieux de loisirs et de culture, activités de restauration commerciales, foires et salons professionnels, et autres réunions possibles en paroisse où il était exigé.
- Le pass sanitaire reste en vigueur dans les établissements de santé, maisons de retraite et établissements médicaux-sociaux tout comme l'obligation vaccinale pour les soignants.

Profitons de ces possibilités de reconstruire des liens conviviaux entre nous, tout en continuant à prendre soins les uns des autres.

Beau temps de Carême à chacune et à chacun !

Chemin de Croix :

- Tous les vendredis de Carême à Saint-Louis à 15 h – sauf le 25 mars, fête de l'Annonciation du Seigneur
- Les vendredis 25 mars et 8 avril dans l'église Saint-Luc à 17 h. Puis en alternance chaque vendredi de Carême, le partage d'Évangile et le Chemin de Croix.



L'équipe animatrice de Notre-Dame Réconciliatrice et les Missionnaires de la Salette

vous invitent le jeudi 17 mars à 17 h à un temps de partage de l'Évangile selon saint Luc du 4^{ème} dimanche du Carême (*l'enfant prodigue*). Ce partage aura lieu dans la grande salle et sera suivi de la messe du jour dans cette même salle.

Appel à Bénévoles : L'ordre de Malte recherche des bénévoles le dimanche matin à la maison diocésaine de 7h30 à 10h pour servir un petit-déjeuner aux personnes en grande précarité. Merci de contacter Nadège et Bernard de Noue (délégués de l'Isère) au 06 80 04 53 47.

Représentation du Chemin de la Croix à Saint-André : Le dimanche 27 mars à 17h30, avec le texte de Paul Claudel (Récitant : Roland Monon), les Images pour un Chemin de Croix de Jean Giroud (Organiste : Bruno Charnay) et la projection des tableaux correspondant d'Elisabeth Meyer. Participation de membres du chœur grégorien de la collégiale. Particulièrement adaptée à ce temps du Carême, cette représentation permet aussi de découvrir ou redécouvrir trois artistes qui ont laissé une empreinte particulière dans notre diocèse. (Libre participation aux frais.)

Plus d'information avec le lien : <http://orgues.free.fr/standre/concerts.html#nouveau>

4^{ème} réunion paroissiale Synodale : samedi 19 mars de 9h30 à 11h30 (Notre-Dame Réconciliatrice)

Une Terre de Salut - Une conférence de Carême ce dimanche 13 mars à 16 h à la Cathédrale avec Jean-Jacques Brun comme intervenant (écologue au Centre Théologique de Meylan) : *Faire advenir une Terre de Salut qui multiplie les liens sans gaspiller les biens*

Marche Pèlerine à saint Joseph :

- Le samedi 19 mars de Saint-Martin le Vinoux à la basilique Saint-Joseph
- Accueil à 10 h à l'église Saint-Jean-Marie Vianney
- Départ à 10h30 – Repas tiré du sac à 11h45 – RV à la Bastille à 15h15 (sous le restaurant du père Gras)
- Descente libre à 15h30
- Messe votive à Saint-Joseph à 17h30

Renseignements : karin2v@yahoo.fr



Pour ce Carême 2022, l'Église nous appelle à faire des actes de charité simples, ensemble, en communauté...

- 1) Remercier même si vous ne devez pas le faire
- 2) Rappelle à l'autre combien « tu l'aimes »
- 3) Écoute l'histoire de l'autre, sans préjugés, avec amour
- 4) Relever le moral de quelqu'un.
- 5) Sélectionner ce que vous n'utilisez pas et donner à ceux qui en ont besoin.
- 6) Aider quand il le faut pour que quelqu'un d'autre se repose.
- 7) Corriger avec Amour, ne pas se taire par peur.
- 8) Aider les autres à surmonter les obstacles.
- 9) Appeler vos parents si vous avez la chance de les avoir.

Paroisse Notre-Dame de l'Espérance

2, rue de Sault, 38000 Grenoble

Tél : 04 76 87 27 82

Mél : secretariat@ndesperance.com

Web : <http://www.ndesperance.com>



Inscription à la Lettre-Info : lettre-info.ndesperance.com

La paroisse ne vit que de vos dons pour témoigner de la Miséricorde de Dieu !